



ᑲᑎᐱᑦ ᐃᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦ ᐃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑎᑲᑦᑲᑦ  
Comité Consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Version du 9 janvier, 2006

## PROCÈS-VERBAL DE LA 104<sup>e</sup> RÉUNION

(Approuvé)

**DATE :** Les 5,6 et 7 juillet 2005

**ENDROIT :** Salle de réunion de l'hôtel de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, village nordique de Inukjuak (Québec)

### SONT PRÉSENTS :

#### Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

M. Eli Angiyou, vice-président  
M. David Okpik

#### Nommés par le gouvernement du Canada :

M. Claude Abel  
M. Gilles H. Tremblay  
M<sup>me</sup> Suzanne Larochelle

#### Nommés par le gouvernement du Québec :

M. Jean Couture  
M<sup>me</sup> Denyse Gouin  
M<sup>me</sup> Paule Halley

#### Secrétaire exécutive :

M<sup>me</sup> Nathalie Girard

### SONT ABSENT:

M. Michael Barrett, président, nommé par l'Administration régionale Kativik,

---

**INVITÉS :**

- M<sup>me</sup> Minnie Abraham, technicienne en environnement à l'ARK
- M. Andy Moorhouse, maire de Inukjuak
- M. Shaomik Inukpuk, Agent de ressources renouvelables de l'ARK à Inukjuak
- M. Johnny Williams, gestionnaire municipal de Inukjuak

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

En l'absence de M. Michael Barrett, M. Eli Angiyou a présidé la réunion. Ce dernier a invité les membres à proposer des modifications à l'ordre du jour. Les membres ont ensuite poursuivi la réunion en respectant l'ordre du jour tel que présenté ci-après.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance et affaires découlant de la dernière réunion
4. Budget, membres et secrétariat
5. Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ
6. Développement durable
7. Nouvelle approche d'affectation du territoire public
8. Gestion de la forêt au-delà du 55<sup>e</sup> parallèle
9. Salubrité des eaux coquillières du Nunavik
10. Huiles usées
11. Gestion des matières résiduelles
12. Changements climatiques : protocole de Kyoto
13. Contaminants nordiques
14. Varia
15. Lieu de la prochaine réunion

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Paule Halley, appuyée par M. Jean Couture et adoptée à l'unanimité.

Le maire de Inukjuak, M. Andy Moorhouse, s'insère à la réunion afin de souhaiter la bienvenue aux membres dans le village. Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion, il mentionne qu'il souhaite être présent lorsque le sujet des matières résiduelles sera abordé.

**2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Des modifications sont apportées aux procès-verbal de la 102<sup>e</sup> réunion. Ensuite, l'adoption du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> réunion, tel que modifié, est proposée par

---

M. Gilles H. Tremblay et secondée par Mme Suzanne Larochelle. L'adoption est acceptée à l'unanimité.

Des modifications sont apportées au procès-verbal de la 103<sup>e</sup> réunion. L'adoption du procès-verbal de la 103<sup>e</sup> réunion, tel que modifié, est proposée par Mme Denyse Gouin et secondée par M. Jean Couture. L'adoption est acceptée à l'unanimité.

Des modifications sont apportées au procès-verbal de la conférence téléphonique du 7 avril 2005 puis l'adoption du procès-verbal tel que modifié est proposée par M. Jean Couture et secondée par M. Eli Angiyou. L'adoption est acceptée à l'unanimité.

### **3. CORRESPONDANCE ET AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 103<sup>e</sup> RÉUNION**

La secrétaire exécutive fait part aux membres de la correspondance reçue et envoyée depuis la dernière réunion. Les principaux sujets abordés sont les suivants :

#### **- *Secrétariat Inuit***

Un membre mentionne la récente création du Secrétariat aux relations avec les Inuits du Canada. M. Donat Savoie est le directeur par intérim de ce secrétariat. L'arrivée du secrétariat Inuit au Canada est bien accueilli puisque ce dernier assurera plus adéquatement la représentation des inuits au sein du gouvernement canadien.

#### **- *Logo***

Les membres demandent que le logo soit disponible sous forme d'épinglette afin de pouvoir le distribuer facilement, entre autres, dans les communautés.

#### **- *Site Internet***

La secrétaire exécutive propose trois styles de configuration du site Internet. Les membres votent unanimement pour un des trois styles. Le style choisi ainsi que quelques commentaires seront transmis à la firme responsable du dossier. La prochaine étape consistera à intégrer l'information dans les différentes rubriques du site Internet.

#### **- *Qualité de l'eau***

Le 3 juin 2005 M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs annonçait l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Les membres demandent de comparer le texte du nouveau règlement afin de s'assurer qu'il intègre les modifications proposées par le CCEK et l'ARK transmises au ministère lors de la 101<sup>e</sup> réunion. Le cas échéant, envoyer une lettre de remerciement au

ministre et à M. Simon Thériège. Dans le cas où les modifications proposées n'auraient pas été intégrées, les membres désirent obtenir les raisons.

*-Huiles usées*

Le 24 mars 2004 était publié le *Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés*. Le 18 mars 2005, le CCEK adressait une lettre à la sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de lui demander quelle sera l'application de ce règlement au Nunavik et dans quelle mesure le Ministère pourrait supporter les communautés nordiques. Le 29 mars 2005, une lettre en provenance du cabinet de la sous-ministre accusait réception de notre lettre en plus de nous mentionner que notre demande était transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la direction générale des évaluations et du suivi de l'environnement, M. Louis Roy pour suivi approprié. N'ayant pas eu de nouvelles à ce sujet depuis, le CCEK décide de récrire une lettre à la sous-ministre relatant l'historique des derniers échanges et réitérant notre demande.

Un membre explique qu'il y a plusieurs qualités d'huiles vendues au Nunavik et que certaines sont moins efficaces et plus polluantes que d'autres. Les membres demandent à la secrétaire exécutive de s'informer sur les différentes sortes d'huiles vendues au Nunavik ainsi que de l'efficacité de ces huiles dans le but éventuel d'informer le public de l'importance de bien choisir leur type d'huile et d'assurer l'utilisation de celles qui génèrent le moins de pollution.

*-Programme d'action national sur la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres*

La secrétaire exécutive relate avoir participé à des conférences téléphoniques qui visent à l'élaboration d'un document d'orientation pour l'équipe régionale. Le CCEK souhaite toujours faire partie du groupe de travail régional du programme en titre, et ce, plus spécifiquement parce qu'il y a maintenant un intérêt particulier pour le Nord-du-Québec. En effet, un groupe sera formé de représentants et d'intervenants pour la baie d'Hudson et son bassin versant.

*-Sites abandonnés d'exploration minière*

La secrétaire exécutive mentionne que le nettoyage d'un site abandonné d'exploration minière situé à *Blue Lake* près du village Naskapi de Kawawachikamach sera réalisé cet été. L'Administration régionale Kativik (ARK) est responsable de ces opérations en plus d'être l'auteure d'un guide pratique concernant le nettoyage, la manutention et l'entreposage des matières dangereuses reliées aux sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik. Un exemplaire de ce guide est mis à la disposition du CCEK et c'est après en avoir pris connaissance que les membres demandent à la secrétaire exécutive de s'informer s'il est possible d'en obtenir une copie pour chaque membre.

#### **4. BUDGET, MEMBRES ET SECRÉTARIAT**

##### *Subventions*

La secrétaire exécutive mentionne que le deuxième des trois versements pour l'année financière 2004-2005 a été reçu le 31 mars 2005. À ce jour, le dernier versement de la subvention 2004-2005 n'est pas encore obtenu. En ce qui concerne la subvention 2005-2006 aucun versement n'a été reçu. Les membres demandent qu'un message relatant ces faits soit envoyé au responsable de ce dossier au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP). Étant donné les situations budgétaires précaires qui se succèdent, les membres réitèrent l'importance de la signature imminente d'une entente administrative entre le CCEK et le MDDEP.

##### *Budget*

La secrétaire exécutive présente un budget pour l'année en cours. Selon les *Règles de régie interne* (RRI) du CCEK (section V, art. 22) celui-ci devrait proposer ses demandes budgétaires annuelles avant le 1<sup>er</sup> août de l'année précédente. Les membres désignent le sous-comité administratif pour réviser le budget présenté et faire une nouvelle proposition d'ici deux semaines afin qu'il soit possible d'acheminer au ministre la demande budgétaire annuelle pour 2006-2007 avant le 1<sup>er</sup> août 2005 tel que prescrit dans les RRI, à moins qu'une entente administrative entre le MDDEP et le CCEK soit signée d'ici là.

##### *Comité administratif*

En plus de Claude Abel et Michael Barrett, Jean Couture est désigné nouveau membre du comité administratif.

##### *Régime enregistré d'épargne retraite*

À la demande de la secrétaire exécutive les membres du comité administratif du CCEK étudieront la possibilité qu'il y ait une contribution de l'employeur à un régime enregistré d'épargne retraite.

##### *Évaluation*

En vue de faire une évaluation de son travail, les membres demandent à la secrétaire exécutive de mettre par écrit la liste de ses réalisations au cours de la dernière année pour le CCEK.

#### **5. RÉVISION DES ANNEXES 1 ET 2 DU CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ**

Suivant les termes du contrat octroyé à la firme Option environnement Inc. un premier rapport *d'Étude du processus d'évaluation et d'examen du chapitre 23 de la CBJNQ* ainsi qu'un second rapport complémentaire intitulé *Ébauche de révision des listes des annexes* ont été remis au CCEK au cours des mois de

mai et juin 2005. Ces rapports furent l'objet de conférences téléphoniques au cours desquelles, à la demande des membres, des modifications ont été apportées aux rapports. Dans le but de faciliter les discussions pour la présente réunion, un document de travail a été préparé par le sous-comité en charge du dossier. Dans le but d'améliorer l'implication du public et de faciliter la compréhension de la procédure, les membres conviennent que la réalisation d'un guide à l'attention du public et des promoteurs clarifierait les étapes à franchir dans le processus d'évaluation environnemental au Nunavik. Ce guide aurait pour objet principal la présentation des démarches à suivre selon le type de projet (assujettis ou non à l'évaluation environnementale ou de zone grise) et la juridiction (provinciale, fédérale) que le projet implique. De plus, un sous-comité du CCEK rencontrera des personnes intéressées par les procédures d'évaluation environnementale du Chapitre 23 afin de discuter des conclusions des travaux entrepris par le CCEK et des moyens susceptibles de bonifier les pratiques en matière d'évaluation environnementale au Nunavik.

Un membre informe le Comité de l'existence d'un site Internet à l'attention des cris du Québec où il est possible de visualiser et suivre les étapes du processus d'évaluation environnementale à franchir avant la réalisation d'un projet en territoire cri.

## **6. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le 13 juin 2005, M. Jean Charest, premier ministre du Québec et M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec annonçaient la publication du *Projet de loi sur le développement durable*. On rappelle qu'en décembre 2004 l'*Avant-projet de loi sur le développement durable* avait été publié et avait été suivi d'une consultation publique entre janvier et mars 2005. Depuis, des modifications ont été apportées à l'avant-projet de loi.

Lors de la dernière réunion, le CCEK souhaitait adresser une lettre au ministre Mulcair à propos du sujet en titre afin de le remercier d'avoir accordé du temps au CCEK lors de sa visite à Kuujuaq dans le cadre de la consultation publique au sujet du *Plan de développement durable du Québec*. Le CCEK avait aussi demandé d'ajouter à cette lettre une demande d'information la veille de la publication du projet de *Stratégie sur le développement durable du Québec*. Suite à ces demandes, la secrétaire exécutive présente un projet de lettre. Des modifications seront apportées par un membre désigné par le CCEK afin qu'à la lettre soient ajoutés les commentaires au sujet des modifications apportées à l'avant projet de loi par le MDDEP et les modifications proposées dans l'avis du CCEK exposé au ministre Mulcair le 1<sup>er</sup> mars 2005 à Kuujuaq.

La secrétaire exécutive fait mention de l'existence de deux rapports récents sur le développement durable soit celui du CCEBJ et celui de Hydro-Québec.

## **7. NOUVELLE APPROCHE D'AFFECTION DU TERRITOIRE PUBLIC**

Au mois d'avril 2005, le rapport de la consultation externe sur la nouvelle approche d'affectation du territoire public du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a été reçu au secrétariat du CCEK. Pour la région Nord-du-Québec, le CCEK, l'ARK et le CCEBJ ont été consultés. Il appert que la révision du plan d'affectation était devenue nécessaire et que les orientations répondent aux attentes générales des organismes consultés. Les commentaires du CCEK ont été intégrés au rapport.

## **8. GESTION DE LA FORÊT AU-DELÀ DU 55<sup>e</sup> PARALLÈLE**

La secrétaire exécutive mentionne qu'elle et le président font partie d'un groupe de travail sur la forêt au Nunavik. Un représentant de l'ARK, un représentant de la Corporation foncière Nayumivik de Kuujjuaq, le maire de la municipalité de Kuujjuaq de même qu'un représentant de la Société Makivik sont les autres membres du groupe de travail. Tous étaient présents à une première réunion qui a eu lieu le 30 mai 2005 à Kuujjuaq. Le groupe de travail s'est formé suite à une demande provenant de certains habitants des villages nordiques du Nunavik situés à proximité de ressources forestières et qui souhaitent explorer la possibilité d'exploiter cette ressource pour créer de l'emploi, comme combustible d'appoint ou pour diminuer les coûts du bois de construction des camps de chasse et des maisons. Cependant, comme la question de la coupe forestière au Nunavik est nouvelle et particulière, les membres du groupe de travail s'entendent sur la nécessité de faire des études afin d'assurer la pérennité de cette ressource dans un esprit de respect des principes de développement durable. À cet égard, le rapport de la Commission Coulombe, rendu public en décembre 2004, a réitéré le manque de connaissances en matière de ressources forestières de plusieurs régions du Québec, et ce constat s'applique intégralement au Nunavik. Effectivement, le nord du 55<sup>e</sup> parallèle est parsemé de forêts qui attirent de plus en plus l'intérêt de promoteurs.

Le projet pilote envisagé par certaines personnes du village de Kuujjuaq consiste à faire une coupe de bois dans les 2 territoires définis à la CBJNQ art. 6.3.1. La coupe serait effectuée durant l'hiver avec des scies à chaîne mécaniques par des inuits des villages de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq qui se rendraient sur les lieux en motoneige. Cette dernière ferait aussi office de moyen de transport du bois coupé vers les deux communautés précédemment citées où le bois serait transformé durant la période estivale. Pour faire la transformation du bois, on prévoit utiliser un moulin à scie portatif. Le projet se veut à petite échelle et se limiterait uniquement aux besoins locaux.

Les connaissances actuelles en matière de ressources ligneuses sont nettement déficientes. Au terme des études, nous serons en mesure de savoir si la région, et plus particulièrement les deux territoires où les inuits ont des droits de récolte en vertu de la CBJNQ (atr. 6.3.1), pourraient supporter des activités de coupe de bois. Le cas échéant, de quel type et comment? Plusieurs interrogations doivent être élucidées avant d'entreprendre la coupe dans un tel milieu fragile. Afin de répondre aux questions en vue de savoir si la coupe forestière pourrait être possible, un inventaire des ressources forestières est devenu un exercice incontournable. L'inventaire consistera donc la première étude à réaliser dès que possible.

La secrétaire exécutive accompagnée d'un représentant de la Société Makivik se sont rendus dans le village de Kangiqsualujjuaq le 1<sup>er</sup> juillet 2005 afin de leur présenter le projet. Ces derniers se sont montrés intéressés à faire partie du groupe de travail et nommeront des représentants pour participer aux échanges du groupe.

Les membres soulignent l'importance que le public soit informé de ce projet et qu'une étude d'impact soit réalisée avant la réalisation de la coupe, s'il y a lieu, afin de respecter les dispositions du chapitre 23 de la CBJNQ (annexe 1, projet assujetti à l'évaluation environnementale). De plus, les membres spécifient que le Comité conjoint Chasse pêche et piégeage devrait être informé de ce projet. D'ici la prochaine réunion, il est convenu qu'une lettre soit envoyée à l'attention du groupe de travail et en copie conforme au président de la Société Makivik, au président de l'ARK et au président de la Corporation foncière Nayumivik de Kuujjuaq afin de leur faire part des commentaires du CCEK.

## **9. SALUBRITÉ DES EAUX COQUILLIÈRES DU NUNAVIK**

Suite à la demande de la secrétaire exécutive, une étude d'Environnement Canada sur la caractérisation et l'évaluation des risques pour les secteurs coquilliers du Nunavik a été expédiée au secrétariat du CCEK. Les principales conclusions de l'étude qui font l'objet du rapport préliminaire concernant les eaux coquillières de cinq villages du Nunavik sont présentées aux membres. Puisqu'au Nunavik la consommation de mollusques est une activité traditionnelle importante et bien que les résultats soient préliminaires, les membres croient que les conclusions de l'étude devraient être communiqués aux communautés du Nunavik. De plus, les membres soulignent que l'échantillonnage de l'eau et de mollusques bonifierait les résultats. D'ici la prochaine réunion, un membre s'engage à transmettre à l'auteur les commentaires du CCEK.

## **10. HUILES USÉES**

Les membres ont eu l'occasion de faire la visite du garage municipal où se trouve la fournaise à l'huile. Cette fournaise est, pour l'instant, unique au



---

Nunavik puisqu'elle peut brûler de l'huile usée. Cette particularité permet à la municipalité d'économiser près de 40% des coûts de chauffage du garage municipal. Le village d'Inukjuak et Hydro-Québec sont actuellement sur le point de conclure une entente qui encadre le transport des huiles usées appartenant à Hydro-Québec en provenance de Kuujuaaraapik et d'Umiujaq vers Inukjuak.

## **11. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

### *-Questionnaire de Mme Minnie Abraham*

Mme Minnie Abraham, technicienne en environnement pour l'ARK, a présenté les résultats d'un questionnaire qu'elle a fait parvenir aux 14 villages du Nunavik. Ce questionnaire réclamait des renseignements sur l'état, la gestion et l'entreposage de certaines matières résiduelles (papier, pneus, peinture, bois, matières dangereuses, anti-gels, liquides inflammables). Au moment de tenir la réunion, seulement 5 villages avaient répondu au questionnaire. Bien que les résultats soient préliminaires, on constate que les villages sont à différent stade d'avancement en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles. Cependant, les résultats laissent entrevoir clairement que les représentants des villages souhaitent entamer des démarches afin d'améliorer la gestion de leurs matières résiduelles. Plusieurs matières sont actuellement entreposées mais ne sont pas encore envoyées à des compagnies de recyclage pour des raisons d'argent et de manque de renseignements.

### *- Halocarbures*

Suite à la recommandation de la sous-ministre du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Mme Madeleine Paulin, mentionnée dans la lettre du 11 mars 2005 adressé au CCEK, la secrétaire exécutive a contacté M. Raynald Brulotte, chef de service de la qualité de l'atmosphère au MDDEP à Québec. Ce dernier a retransmis l'appel à un membre de son équipe, M. Daniel Campagne, responsable de l'application du nouveau règlement sur les halocarbures. Ce dernier a informé la secrétaire exécutive de l'existence d'un guide d'Environnement Canada qui vise à aider les municipalités à mettre sur pied un programme de récupération des halocarbures contenus dans les appareils domestiques. Les versions française et anglaise sont disponibles sur Internet au [www.ec.gc.ca/ozone](http://www.ec.gc.ca/ozone). Aussi, la secrétaire exécutive a appris que la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) engage, depuis plusieurs années, M. Michel Richer (contractant) pour faire la réparation de ses réfrigérateurs et de ses congélateurs. La FCNQ lui fournit les outils nécessaires pour vidanger les halocarbures de façon sécuritaire dans des cylindres de récupération entreposés dans les installations de la FCNQ. Dans le but d'avoir un meilleur portrait des activités de récupérations des halocarbures au Nunavik, les membres demandent à la secrétaire exécutive de faire la liste des réparateurs de réfrigérateurs et de congélateurs au Nunavik et de les informer de

---

l'existence du nouveau Règlement sur les halocarbures de même que de l'existence du guide d'Environnement Canada.

*- Batteries et matières dangereuses à Inukjuak*

M. Johnny Williams, gérant municipal de Inukjuak, mentionne que les habitants de son village sont informés des dispositions qu'offre la municipalité pour la récupération des matières dangereuses et des batteries. M. Williams précise tout de même que les matières dangereuses devraient être mieux connues afin de mieux les entreposer, de faciliter le transport et d'en faire la gestion adéquate en vue du recyclage. À cet égard, il souligne qu'une formation est nécessaire. Il continue en expliquant que les coûts reliés au transport des matières dangereuses sont plus élevés lorsque l'entreposage est déficient. Il poursuit en donnant un exemple de travail de nettoyage qu'ils ont réalisé autour du village. Il mentionne que les habitants de sa municipalité respectent bien le retour des déchets à la municipalité après des activités de camping. Il termine en insistant sur le besoin criant d'obtenir un plan de gestion des matières résiduelles pour le Nunavik.

*-Sacs de plastique*

Les membres soulèvent le problème des sacs de plastique au Nunavik. On sait que celle prend plus de 20 ans à un sac de plastique avant de se dégrader. Cette réalité est pire dans les régions nordiques où le milieu n'est pas favorable à la dégradation. De plus, le plastique est une matière très polluante lorsqu'elle est brûlée. C'est pourquoi afin d'éviter l'accumulation et le brûlage de ce type de déchet dans les dépôts en milieu nordique, les membres croient qu'il serait bon d'inciter les habitants du Nunavik à utiliser davantage des sacs réutilisables pour transporter leurs achats.

## **12. CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PROTOCOLE DE KYOTO**

Les membres s'engagent à ce que les actions du CCEK respectent les principes du protocole de Kyoto. Ils s'engagent à distribuer des renseignements afin d'encourager l'amélioration de l'environnement de façon pratique au Nunavik. À cet égard, les membres décident de faire la recommandation à l'ARK de créer un incitatif (règlement, renseignements publics, etc.) à l'utilisation des moteurs (hors-bord) de bateau à 4 temps en remplacement des moteurs à 2 temps qui sont plus polluants et plus bruyants. Les membres demandent que des renseignements sur les moteurs de bateau à 4 temps soient annexés à la lettre.

En ce qui concerne les changements climatiques, les membres souhaitent avoir, pour la prochaine réunion, une liste des principaux projets qui sont liés aux changements climatiques et qui sont menés au Nunavik.

---

### **13. CONTAMINANTS NORDIQUES**

La secrétaire exécutive présente le rapport qu'elle a reçu en mars 2005 des firmes *Dessau Soprin* et *ÉEM* réalisé pour Environnement Canada intitulé *Répertoire des inventaires portant sur les sites contaminés et les contaminants locaux dans le Nord du Québec* (septembre 2004). Les démarches réalisées auprès de 55 organismes ont permis de recueillir des données sur 23 inventaires disponibles sur les sites contaminés. Cependant, les auteurs dénoncent le manque d'accessibilité aux divers documents et ce, plus particulièrement, de la part du gouvernement du Québec de même que chez Hydro-Québec. De plus, l'étude a mis à l'évidence le manque de connaissance des intervenants du milieu sur les informations disponibles au sein de leur propre organisme et des organismes externes. Certains membres demandent d'obtenir une copie de ce rapport.

Dans un autre ordre d'idée, M. Shaomik Inukpuk, agent de ressources renouvelables de l'ARK à Inukjuak est venu présenter au CCEK ses préoccupations par rapport à divers contaminants. Il mentionne qu'il existe plusieurs sites pollués près de Inukjuak. Certains sites pollués abandonnés contiennent des barils vides ayant contenu diverses matières polluantes alors que d'autres sites constituent des anciens camps de chasse ou des anciennes pourvoiries. Il demande l'aide du CCEK afin d'identifier des programmes susceptibles de fournir des fonds pour le nettoyage de ces sites pollués abandonnés. De plus, il mentionne que, selon lui, la cause principale du déclin des populations de béluga du Nord est la pollution de l'eau par les divers contaminants qui proviennent des nombreuses rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson. Il continue en mentionnant que le fond de la rivière Inuksuac est particulièrement polluée à son embouchure par des débris. Un des membres propose d'envoyer à la secrétaire exécutive le nom d'un programme qui est susceptible de convenir pour certains des travaux reliés aux préoccupations relevées ci-haut. Les membres demandent qu'une lettre soit envoyée à M. Shaomik Inukpuk pour le remercier de son intérêt pour le CCEK et pour lui transmettre le nom des programmes susceptibles de répondre aux préoccupations soulevées lors de sa présentation.

### **14. VARIA**

-Au cours de leur séjour à Inukjuak, les membres ont eu l'occasion de visiter le site où est installée la fournaise à l'huile qui permet de brûler les huiles usées. De plus les membres ont eu l'occasion de visiter le site de construction des infrastructures maritimes à Inukjuak de même que la nouvelle lagune construite l'an dernier et destinée à la gestion des eaux usées. Aussi, ils ont rencontré le gérant municipal ainsi que le maire du village de même qu'ils ont fait la visite du dépôt de matières résiduelles en milieu nordique.

- 
- Les membres désirent que dorénavant tous les documents publics comme les rapports annuels, les mémoires et les avis du CCEK passent par un service de révision linguistique.
  - Les membres demandent qu'une lettre soit envoyée à Hydro-Québec requérant une copie des rapports d'études réalisés pour la Société d'état concernant la conservation d'énergie au Nunavik et ce, plus particulièrement, en ce qui concerne les éoliennes.
  - Encore cette année, la secrétaire exécutive est autorisée à accompagner les représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs lors de leur tournée d'inspection environnementale des villages du Nunavik qui est prévue pour la fin août 2005.
  - Les membres désirent que le concours visant à récompenser les efforts des étudiants qui améliorent leur environnement soit relancé cette année. Cependant, les membres soulignent qu'une entente devra encadrer le financement des écoles qui seront gagnants du concours du CCEK.
  - Les membres demandent à la secrétaire exécutive de rédiger une proposition de lettre qui explique les motifs justifiant la nomination d'une communauté du Nunavik à un *Phénix de l'environnement*.

## **15. LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Les membres décident de tenir la prochaine réunion à Mont-Joli les 15-16 décembre 2005.

La réunion est levée suite à la proposition de Mme Denyse Gouin qui a été appuyée par Mme Paule Halley et acceptée à l'unanimité.

Nathalie Girard  
Secrétaire exécutive  
5 août 2005



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕ  
Comité Consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Version: January 9, 2006

## MINUTES OF THE 104TH MEETING

(Adopted)

**DATE:** July 5–7, 2005

**PLACE:** Conference room, FCNQ Hotel, Northern Village of Inukjuak,  
Québec

### **PRESENT:**

#### **Kativik Regional Government appointees:**

Eli Angiyou, Vice-President  
David Okpik

#### **Government of Canada appointees:**

Claude Abel  
Gilles H. Tremblay  
Suzanne Larochelle

#### **Gouvernement du Québec appointees:**

Jean Couture  
Denyse Gouin  
Paule Halley

#### **Executive Secretary:**

Nathalie Girard

### **ABSENT:**

Michael Barrett, President, Kativik Regional Government appointee

**GUESTS:**

Minnie Abraham, Environmental Technician, KRG  
Andy Moorhouse, Mayor, Northern Village of Inukjuak  
Shaomik Inukpuk, Renewable Resources Officer based in Inukjuak,  
KRG  
Johnny Williams, municipal manager, Northern Village of Inukjuak

**1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA**

Due to Mr. Barrett's absence, Mr. Angiyou chaired the meeting. Mr. Angiyou invited the meeting to propose changes to the agenda. The meeting took place in accordance with the agenda shown below.

The agenda was adopted as follows:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Adoption of minutes
3. Business arising from the 103rd meeting and correspondence
4. Budget, members and secretariat
5. Revision of schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA
6. Sustainable development
7. New approach to public land use planning
8. Management of the boreal forest north of the 55th parallel
9. Molluscan harvesting areas in Nunavik
10. Used oil
11. Waste management
12. Climate change: Kyoto Protocol
13. Northern contaminants
14. Miscellaneous
15. Date and place of next meeting

The adoption of the agenda was moved by Ms. Halley and seconded by Mr. Couture. The agenda was adopted unanimously.

The mayor of the Northern Village of Inukjuak, Mr. Moorhouse, stepped in on the meeting in order to welcome the members to his village. On being informed of the meeting's agenda, he indicated that he would like to be present for the discussion concerning waste management.

**2. ADOPTION OF MINUTES**

Changes were made to the minutes of the 102nd meeting. Subsequently, the adoption of the corrected minutes for the 102nd meeting was moved by Mr. Tremblay and seconded by Ms. Larochelle. The minutes were adopted unanimously.

Changes were made to the minutes of the 103rd meeting. Subsequently, the adoption of the corrected minutes for the 103rd meeting was moved by Ms. Gouin and seconded by Mr. Couture. The minutes were adopted unanimously.

Changes were made to the minutes of the conference call held on April 7, 2005. Subsequently, the adoption of the corrected minutes was moved by Mr. Couture and seconded by Mr. Angiyou. The minutes were adopted unanimously.

### **3. BUSINESS ARISING FROM THE 103RD MEETING AND CORRESPONDENCE**

The executive secretary informed the meeting of the correspondence that had been sent and received since the last meeting. The following main topics were discussed:

#### *-Inuit secretariat*

A member noted the recent creation by the federal government of the Inuit Relations Secretariat with the appointment of Donat Savoie as interim director. The creation of the secretariat was welcomed by the meeting as it will ensure more adequate representation of Inuit before the federal government.

#### *-Logo*

The meeting asked that lapel pins of the logo be produced for distribution, in particular, in the region's communities.

#### *-Web site*

The Executive Secretary presented three styles for the Web site. The meeting unanimously selected one of these styles. The selected style and a few comments will be forwarded to the site designer. The next step will be to integrate information into the different sections of the Web site.

#### *-Water quality*

On June 3, 2005, Thomas J. Mulcair, Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks, announced the adoption of the *Regulation modifying the Regulation respecting the Quality of Drinking Water*. The meeting asked that the new regulation be studied to ascertain that the changes proposed by the KEAC and the Kativik Regional Government (KRG) to government officials at the KEAC's 101st meeting were, in fact, integrated into the regulation. If the changes were integrated, the meeting asked that thank you letters be sent to the Minister and Simon Théberge. If the changes do not appear in the new regulation, the meeting asked that an explanation for the omissions be obtained.

*-Used oils*

On March 24, 2004, the *Regulation respecting the Recovery and Reclamation of Used Oils, Oil or Fluid Containers, and Used Filters* was published. On March 18, 2005, the KEAC sent a letter to the Deputy Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks to inquire about the application of this regulation in Nunavik and about related government support for the Northern villages. On March 29, 2005, the office of the deputy minister forwarded an acknowledgement of receipt of this letter to the KEAC and indicated that the KEAC's correspondence had been forwarded to the office of the assistant deputy minister for environmental assessments and monitoring, Louis Roy, for follow-up. As no further information has since been received, the meeting decided to send another letter to the deputy minister to relate the steps already taken and repeat the KEAC's request.

A member explained that the oil sold in Nunavik varies in quality; certain types are less effective and generate more pollution than others. The meeting asked the Executive Secretary to identify the different types of oil sold in the region and their effectiveness in order that information may eventually be provided to the general public to increase their awareness of the different kinds of oil and to promote those that generate less pollution.

*-Canada's National Program of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-based Activities (NPA)*

The Executive Secretary explained that she had participated in conference calls concerning the preparation of a regional orientation paper. The meeting indicated that it would like the KEAC to continue its involvement in the NPA regional working group, specifically because of its new focus on Northern Québec. A group is to be formed of government representatives and other stakeholders for Hudson Bay and its watershed.

*-Abandoned mineral exploration sites*

The Executive Secretary mentioned that an abandoned mineral exploration site at Blue Lake near the Naskapi village of Kawawachikamach will be cleaned up this summer. The KRG, which will be in charge of the clean-up operation, has prepared a guide concerning the clean-up, handling and storage of hazardous waste at abandoned mineral exploration sites in Nunavik. A copy of the guide was circulated at the meeting which lead members to ask whether copies could be obtained for all the members.

#### **4. BUDGET, MEMBERS AND SECRETARIAT**

*Subsidy*

The Executive Secretary indicated that the second of three instalments for the fiscal year 2004–2005 was received on March 31, 2005. To date, the final instalment for 2004–2005 has not been received, nor have any instalments for



the fiscal year 2005–2006. The meeting asked that a message concerning this situation be forwarded to Robert Joly who is responsible for this file at the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (sustainable development, the environment and parks, MDDEP). In light of these repeated shortages of funds, the meeting reiterated the importance of signing as soon as possible an administrative agreement with the MDDEP.

#### *Budget*

The Executive Secretary presented a budget for the current fiscal year and explained the KEAC's financial situation. In accordance with the internal management rules of the KEAC (section V, article 22), the KEAC must submit its annual budget request before August 1 of the preceding year. The meeting asked the administration sub-committee to revise the budget presented within two weeks so that the annual budget request for the fiscal year 2006–2007 can be forwarded to the minister before August 1, 2005, unless an administrative agreement happens to be signed by the MDDEP and the KEAC before that date.

#### *Administration sub-committee*

In addition to Mr. Abel and Mr. Barrett, Mr. Couture was appointed to sit on this sub-committee.

#### *Registered retirement savings plan (RRSP)*

At the request of the Executive Secretary, the KEAC will look into the possibility of contributing to an RRSP.

#### *Employee assessment*

For the purpose of assessing her work, the meeting asked the Executive Secretary to prepare a list of her work-related achievements over the past year.

## **5. REVISION OF SCHEDULES 1 AND 2 OF SECTION 23 OF THE JBNQA**

As indicated at the last meeting, a new service contract was awarded as regards this project. An initial report, entitled *Study of the Review and Assessment Procedures contained in Section 23 of the JBNQA*, as well as a complementary report containing a draft revision of the schedules were submitted to the KEAC in May and June. During conference calls concerning the project, the members asked that certain changes be made to the reports. To foster discussion at the current meeting, a working document was prepared by the sub-committee in charge of the KEAC revision project. In order to improve public involvement and to clearly describe Nunavik's environmental assessment procedures, the meeting agreed that a guide for the general public and project proponents should be prepared. The main purpose of the guide will be to describe the steps required for each type of development project (subject to or exempt from the environmental procedures, or grey area) depending on the applicable jurisdiction (provincial or federal). Furthermore, a sub-committee of the KEAC will meet with

those interested in the Chapter 23 environmental procedures, to discuss the conclusions of previous work done by the KEAC as well as the means of improving practices in the area of environmental evaluation in Nunavik. A conference call for this purpose was set immediately.

A member informed the Committee of a link to a Website for the Cree region of Québec where it is possible to obtain information about the different stages of the applicable environmental assessment procedure before implementing a project in Cree territory.

## **6. SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

On June 13, 2005, Jean Charest, Premier of Québec, and Thomas J. Mulcair, Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks, announced the publication of a bill entitled the *Sustainable Development Act*. It should be recalled that, in December 2004, a draft bill was released and followed by public consultations through January and March 2005. Changes to the draft bill were made subsequently.

At its last meeting, the members discussed the drafting of a letter to Minister Mulcair to thank him for the time he took to meet with the KEAC while he was in Kuujjuaq for public consultations concerning the Québec Sustainable Development Plan. The members also asked that a request be added to this letter concerning the possibility of receiving privileged information prior to the release of the draft Québec Sustainable Development Strategy. Further to these discussions, the Executive Secretary presented a draft letter. A member was designated to add to the letter the KEAC's comments concerning the changes made by the MDDEP to the bill and the changes proposed in the KEAC position paper presented to Minister Mulcair on March 1, 2005, in Kuujjuaq.

The Executive Secretary mentioned that two reports on sustainable development have recently been prepared by the James Bay Advisory Committee on the Environment (JBACE) and by Hydro-Québec.

## **7. NEW APPROACH TO PUBLIC LAND USE PLANNING**

In April 2005, a report based on external consultations concerning the new approach to public land use planning to be adopted by the Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (natural resources and wildlife) was received by the KEAC secretariat. For the region of Northern Québec, the KEAC, the KRG and the JBACE were consulted. It appears that a revision of the land use plan has become necessary and that the orientations meet the general expectations of the organizations consulted. The comments prepared by the KEAC were integrated into the report.

## **8. MANAGEMENT OF THE BOREAL FOREST NORTH OF THE 55TH PARALLEL**

The Executive Secretary explained that she and the President sit on a working group on forests in Nunavik. The other members of the working group are the mayor of the Northern Village of Kuujjuaq, plus one representative from each of the following organizations: the KRG, the Nayumivik Landholding Corporation (Kuujjuaq) and the Makivik Corporation. All members attended the working group's first meeting held on May 30, 2005, in Kuujjuaq. The working group was created further to a request made by a number of residents of the Northern villages located near forest resources to explore the possibility of harvesting these resources to create employment, to produce a supplemental supply of fuel, and to reduce the cost of building timber for hunting camps and homes. Given that logging activities are new and generate some unique questions, the working group has agreed that studies are necessary to ensure that resources are developed in accordance with the principles of sustainable development. In this respect, the report released by the Coulombe Commission in December 2004 also notes the absence of useful data on forest resources in several regions of Québec, including all of Nunavik. In fact, the scattered forests north of the 55th parallel are, more and more, attracting the interest of developers.

A pilot project being proposed by certain residents of Kuujjuaq would entail logging in two areas identified in paragraph 6.3.1 of the JBNQA. The proposed logging would be conducted in winter by Inuit from Kuujjuaq and Kangiqsualujjuaq. Workers would access the harvesting areas by snowmobile and use chain saws to fell the trees. The harvested timber would be transported to these two communities by snowmobile and processed in the summer. A portable saw mill would be used to process the timber. The pilot project is intended to be small scale and strictly for local needs.

Very little is currently known about wood resources in Nunavik. Through studies, it will be possible to determine if the region, and more specifically the two areas where Inuit possess timber rights under paragraph 6.3.1 of the JBNQA, can support logging activities and, if these activities are sustainable, what type and what manner of logging? Several questions require answers before logging can begin in such a fragile environment. For this purpose, an inventory of forest resources must be carried out. This inventory is therefore the first study that needs to be prepared.

With a representative of the Makivik Corporation, the Executive Secretary travelled to Kangiqsualujjuaq on July 1, 2005, to present the project. The community expressed interest in the working group and agreed to appoint representatives.

The members of the KEAC underlined the importance of keeping the general public informed of this project and of completing an impact assessment study prior to logging activities, if they are to go ahead, in accordance with the

provisions of Section 23 of the JBNQA (Schedule 1, project subject to environmental impact assessment). In addition, the members indicated that the Hunting, Fishing and Trapping Co-ordinating Committee should also be informed of this project. Before the next meeting, it was agreed that a letter should be sent to the working group, with copies to the President of Makivik, the Chairman of the KRG, and the President of Nayumivik, in order to make known the KEAC's comments on the project.

## **9. MOLLUSCAN HARVESTING AREAS IN NUNAVIK**

Further to a request made by the Executive Secretary, a risk characterization and assessment study prepared by Environment Canada for molluscan shellfish harvesting areas in Nunavik was received by the KEAC secretariat. The main conclusions of a preliminary report, which focus on the harvesting areas of five villages in Nunavik, were presented to the meeting. Because the consumption of molluscan shellfish is an important traditional activity in Nunavik, the meeting agreed that the conclusions, although preliminary, should be forwarded to communities in the region. In addition, the meeting indicated that water and shellfish sampling would improve results. Before the next meeting, a member accepted to forward the KEAC's comments to the report's author.

## **10. USED OIL**

The members conducted a visit of the municipal garage in Inukjuak to check out the modified heating furnace. This furnace, which burns used oil, is currently the only one of its kind in Nunavik. The modified furnace permits the municipality to reduce its municipal garage heating costs by close to 40%. The Northern Village of Inukjuak and Hydro-Québec are close to signing an agreement concerning the transportation of used oil from Hydro-Québec facilities in Kuujjuaraapik and Umiujaq to Inukjuak.

## **11. WASTE MANAGEMENT**

### *-Waste management questionnaire*

Ms. Abraham, a KRG environmental technician, presented to the meeting the results of a questionnaire that had been sent to each of Nunavik's 14 communities. The purpose of the questionnaire was to collect information on the state, management and storage of certain waste (paper, tires, paints, wood, hazardous material, anti-freeze, flammable liquid). At the time of her presentation to the meeting, only five communities had responded to the questionnaire. Although results are preliminary, it is obvious that the region's communities are at different stages as regards waste management. Nonetheless, the results clearly indicate that municipal representatives would like to take steps to improve local

waste management. Some waste currently in storage has not been shipped for recycling due to funding issues and an absence of relevant information.

*-Halocarbons*

Further to a recommendation made by Madeleine Paulin, the Deputy Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks, in her letter to the KEAC dated March 11, 2005, the Executive Secretary contacted Raynald Brulotte, manager of the MDDEP's atmosphere quality branch in Quebec City and was referred to a member of his staff, Daniel Campagne, the worker in charge of the new *Regulation respecting Halocarbons*. Mr. Campagne informed the Executive Secretary of a guide distributed by Environment Canada intended to help municipalities implement household appliance halocarbon recovery programs. The English and French versions of this guide are available at [www.ec.gc.ca/ozone](http://www.ec.gc.ca/ozone). As well, the Executive Secretary learned that the Federation of Co-operatives of Northern Québec (FCNQ) has, for several years, contracted Michel Richer to repair its refrigerators and freezers. The FCNQ provides the tools needed to safely transfer the halocarbons into cylinders which are then stored by the FCNQ. So as to possess a better picture of halocarbon recovery activities in Nunavik, the meeting directed the Executive Secretary to prepare a list of refrigerator and freezer repair workers in Nunavik and to make sure that they are aware of the new *Regulation respecting Halocarbons* and of the guide distributed by Environment Canada.

*-Batteries and hazardous waste in Inukjuak*

Mr. Williams, the municipal manager for the Northern Village of Inukjuak, explained to the meeting that the residents of Inukjuak are aware of the services provided by the municipality with respect to the recovery of hazardous waste and batteries. He indicated however that more information about hazardous waste is needed to ensure their proper storage, transportation and recycling. In this respect, he stated that training is required. Mr. Williams also explained that the cost of transportation is higher when the hazardous waste is not stored properly and he described some of the clean-up work that has been carried out around the village. He furthermore indicated that the residents of Inukjuak are very conscientious about disposing of their camping garbage at the municipal disposal site. Mr. Williams concluded his presentation by underlining that the region desperately needs a waste management plan.

*-Plastic bags*

The meeting discussed the problem posed by plastic bags in Nunavik. It is well known that plastic bags take 20 years to bio-degrade; however, the time needed for bio-degradation is even slower in the North due to the climate. Moreover, plastic generates a great deal of pollution when burned. In order to reduce the accumulation of plastic bags and their burning in Northern disposal sites, the meeting agreed that the residents of Nunavik need to be encouraged to use re-usable bags to carry their purchases.

## **12. CLIMATE CHANGE: KYOTO PROTOCOL**

The meeting agreed that the actions of the KEAC should comply with the principles of the Kyoto Protocol and that information should be distributed to encourage practical improvements to the environment in Nunavik. In this respect, the meeting decided to recommend to the KRG that it create a program (regulation, public information, etc.) to foster the use of four-stroke outboard motors instead of noisier and less environmentally friendly two-stroke motors. The meeting asked that information about four-stroke outboard motors be attached to the letter.

With respect to climate change, the members asked that a list of the most important projects related to climate change currently being carried out in Nunavik be prepared for the next meeting.

## **13. NORTHERN CONTAMINANTS**

The Executive Secretary presented a report received in March 2005 prepared for Environment Canada by the firms Dessau Soprin et ÉEM. The report is entitled *Répertoire des inventaires portant sur les sites contaminés et les contaminants locaux dans le Nord du Québec*, September 2004. Through requests directed to 55 organizations, 23 inventory lists concerning contaminated sites were obtained. The authors of the report however decry the lack of accessibility to certain documents, particularly documents held by the Gouvernement du Québec and Hydro-Québec. In addition, the report highlights that stakeholders are not well informed of the information available within their own organizations let alone that available from other organizations. Certain members asked to receive copies of the report.

As well, Mr. Inukpuk, the KRG renewable resources officer based in Inukjuak, presented to the meeting his concerns about various contaminants at several sites near Inukjuak. Certain abandoned sites contain empty barrels that were once used to transport hazardous materials, while other sites are former hunting and outfitting camps. He asked the meeting for assistance in identifying programs that might provide financial support for the clean-up of these sites. In addition, Mr. Inukpuk stated that, in his opinion, the main cause for the decline in Northern beluga populations is the polluted waters of many rivers that drain into Hudson Bay. He indicated that, at its mouth, the floor of the Innuksuac River is littered with debris. A member indicated that he would send to the Executive Secretary the title of a program that may be of assistance for some of the above-mentioned concerns. The meeting asked that a letter be sent to Mr. Inukpuk to thank him for his presentation to the KEAC and to indicate the titles of certain programs that could be of assistance to him.

#### **14. MISCELLANEOUS**

- During their stay in Inukjuak, the members visited the municipal garage to check out the modified heating furnace which burns used oil, the marine infrastructure construction site, the new wastewater lagoon that was constructed last year, and the municipal disposal site. The members also had an opportunity to meet with the mayor and municipal manager of the Northern Village of Inukjuak.
- In the future, the meeting indicated that all public documents produced by the KEAC (including annual reports, position papers and notices) should undergo linguistic revision.
- The meeting asked that a letter be sent to Hydro-Québec to request copies of all the studies completed by the public corporation concerning energy conservation in Nunavik and, specifically, wind-generated electricity.
- The meeting authorized the Executive Secretary to again accompany MDDEP representatives on their annual environmental inspection of villages in Nunavik, planned for the end of August 2005.
- The meeting agreed to repeat again this year the contest supporting student environmental improvement efforts. The meeting specified however that agreements should be signed with the winning schools this year to cover use of the funding.
- The meeting asked the Executive Secretary to draft a letter concerning the nomination of a Nunavik community for the Phénix de l'environnement, including the reasons for the nomination.

#### **15. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING**

The members decided to hold their next meeting at Mont-Joli on December 15-16, 2005.

The closure of the meeting was moved by Ms. Gouin and seconded by Ms. Halley. The motion was passed unanimously.

Nathalie Girard  
Executive Secretary  
August 5, 2005